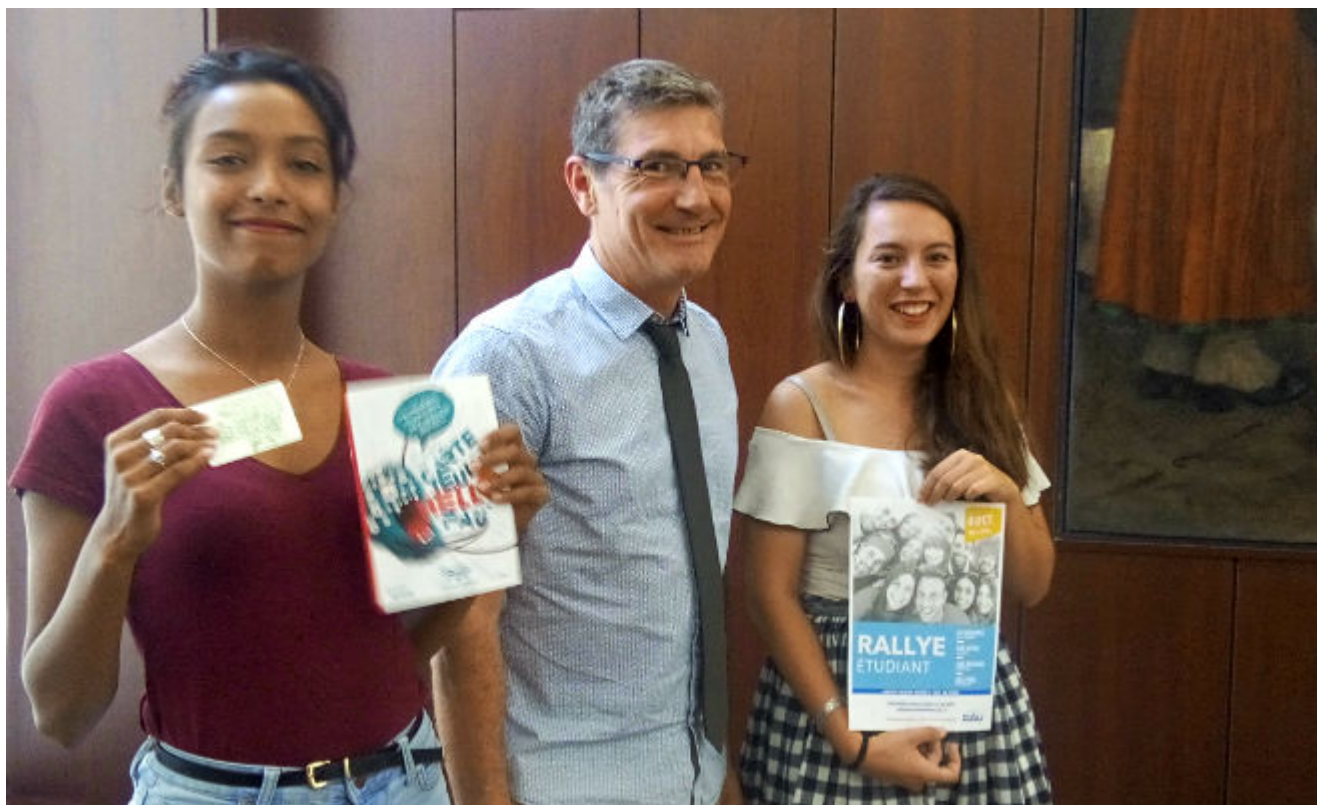


Politique | A Pau, la Ville suscite et récompense l'engagement citoyen des jeunes



Melissa, 22 ans, et Margaux, 20 ans, sont en service civique à la Mairie de Pau. Elles font partie d'une équipe de 13 jeunes dont 9 sont directement rattachés à la Direction de la vie des quartiers, emploi et valorisation des compétences. Un choix de la Ville qui s'inscrit, avec le dispositif du contrat municipal étudiant lancé en 2016, dans « une volonté d'encourager l'apprentissage citoyen et la valorisation de l'engagement des jeunes », explique Régis Laurent, Adjoint au maire de Pau délégué à la jeunesse. Focus sur ces deux dispositifs, à l'heure où la ville attend encore des candidatures pour l'année qui démarre.

« Le contrat municipal que nous avons mis en place en 2016, est venu remplacer l'ancien système de bourses étudiantes qui était plus du saupoudrage qu'autre chose », explique Régis Laurent qui ajoute, « c'est aussi une manière de valoriser des parcours exemplaires de jeunes issus d'un environnement social et financier difficile ». D'une valeur de 1000 euros, cette bourse s'obtient d'une part sur dossier et d'autre part en contrepartie d'un engagement bénévole de 40 h et d'une assiduité des jeunes en cours. Depuis le dispositif qui fonctionne puisque depuis 2017, le nombre de bourses attribuées est passé de 20 à 30.

Critères sociaux, motivation et contrepartie

Plus précisément les critères d'attribution portent sur « des critères sociaux que sont les revenus des parents, situation personnelle, quartier d'habitation (prioritaire ou politique de la ville), auxquels s'ajoutent la qualité et l'ambition du projet d'études du jeune via une lettre de motivation, ainsi que l'expérience ou la volonté d'engagement de chacun », détaille l'adjoint au Maire. Quant à la bourse en elle-même, elle est donnée en 2 fois, une première moitié lors de l'acceptation du dossier, la seconde à la fin des heures de contrepartie... « Ce sont des missions de bénévolat qui sont organisées au service de la collectivité ou avec des partenaires associatifs, mais toujours avec le souci de faire coïncider la contrepartie avec le projet du jeune. L'idée est bien que puisse faire valoir cette expérience dans son parcours, que ce soit vraiment valorisant pour lui. Ce n'est bien sûr pas pour la Mairie comme on a pu l'entendre, une manière de faire travailler des jeunes à bas coût », tient à réaffirmer l' élu.

Les jeunes boursiers peuvent ainsi participer à l'accompagnement scolaire, au soutien à l'alphabétisation de structure partenaire, à l'animation d'action de sensibilisation à l'environnement, au soutien au montage et à la préparation de vernissage au sein du musée du Bel Ordinaire, ou encore co-animer des manifestations sportives, des sensibilisations au handicap, ou encore participer à la destination de la jeunesse, à l'image du Rallye étudiant, organisé le 4 octobre prochain.

Développer confiance et compétences

L'organisation de ce Rallye, Margaux et Mélissa y ont justement activement participé dans le cadre de leur service civique réalisé au sein des services de la Mairie. Mélissa 22 ans, a commencé son service civique en novembre 2017, et l'achèvera dans quelques jours au début du mois d'octobre. « J'ai travaillé sur différentes missions auprès des jeunes, puis à partir du mois de mars, le service de la jeunesse, m'a demandé de réfléchir avec 2 autres jeunes en service civique, dont Margaux, et 2 jeunes en contrat municipaux de réfléchir à un événement autour de l'accueil des nouveaux étudiants à Pau. Nous avons fait plusieurs propositions et celle du Rallye Etudiant dans la ville a été retenue. » Mélissa et Margaux ont donc non seulement participé à la réflexion autour du projet mais aussi à son organisation et à son montage, en sensibilisant les établissements de la ville ou en démarchant les partenaires.

Si Margaux est encore en Service pour trois mois à la Ville de Pau, elle mesure déjà à l'instar de sa jeune collègue volontaire, que cette expérience aura contribué à lui « donner confiance, à découvrir un nouveau milieu et à développer des compétences ». Cela a aussi permis à la jeune femme de « concrétiser [ses] envies et [son] projet professionnel de travailler dans l'événementiel, pour ne pas aussi auprès de jeunes et d'enfants... » Dans un avenir plus proche, pour toutes les deux c'est décidé, à l'issue de leur Service Civique (qui leur aura assuré une indemnité de 580 € net par mois pour 24h de service par semaine), elles reprennent leurs études. Pour Mélissa dès cette rentrée dans le domaine de la sociologie et la géographie, et pour Margaux en septembre 2019 elle sera BTS communication en alternance.

Recherche 9 volontaires pour 9 mois

Et pour remplacer la vague des partants, la Direction Vie des Quartiers, Emploi et Valorisation des compétences veut recruter maintenant de nouveaux jeunes volontaires pour une mission d'intérêt général de 9 mois (octobre à juin) via le Service Civique. Quatre d'entre eux iront sur de l'accueil aux habitants et l'appropriation des outils numériques, trois sur des missions à destination des jeunes et deux assumeront au côté des « Managers de quartiers » des missions de co-animation de projets transversaux et de réalisation de supports d'informations lors de rencontres avec les habitants. « Aucune condition de diplôme n'est requise, seuls comptent le savoir-être et la motivation », fait-on savoir du côté de la Mairie, encore en attente de candidatures. Un autre impératif tout aussi important, avoir entre 16 et 25 ans, ou jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap.

Infos contrat municipal : www.pau.fr

Infos service civique par mail auprès de a.antoine-zatta@ville-pau.fr



Solène M.

*Credit Photo : Aq
Publié sur aqui.fr le 24/09/2*

[Url de cet an](#)